



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Forces armées aux Antilles
Etat-major interarmées
Centre Opérations**

Fort de France, le 05 Septembre 2023
N° 2023 – 501700 /FAA/COMSUP/NP

INFORMATON NAUTIQUE

OBJET : bulletin récapitulatif n°09/23.
P. JOINTE : avertissements de navigation en vigueur.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en pièce jointe le récapitulatif mensuel de l'information nautique en vigueur à la date du Mardi 05 Septembre à 1630 (heure locale).

Les avis sont consultables en ligne sur le site internet de la préfecture de la Martinique, ainsi que sur le site <http://infonautilles.weebly.com>

Pour le contre-amiral Nicolas LAMBROPOULOS
commandant de la zone maritime Antilles,
par délégation,
le capitaine de corvette Romain Musard,
J35 adjoint

AVURNAV FORT DE FRANCE

Avis en vigueur au Mardi 05 Septembre 2023 :

NEANT

AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE

**TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1053/23
MARTINIQUE - CUL DE SAC DU MARIN
CARTE FR 7089**

Les usagers de la mer sont informés que la balise MA4S se trouve hors de sa position prévue 181237 UTC MAI 2023 (0837 HEURE LOCALE), la position de l'aide : 14°28,129'N - 060°52,521'W

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'à nouvel avis

**TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1062/23
GUADELOUPE - POINTE A PITRE - GOSIER
CARTE FR 6948**

Les usagers de la mer sont informés que la BOUEE CARDINALE EST MOUTON VERT n'est pas visible à sa position initiale.

Position 16°10,130'N - 061°32,020'W (WGS 84)

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

**TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1086/23
GUADELOUPE - BAILLIF
CARTE FR 3127**

Nous informons les navigateurs qu'un véhicule se trouve immergé à 3/4m de profondeur à environ 20m du bord en face de la poste de la commune de Baillif - Guadeloupe à la position suivante : 16°01,00'N 061°44,82'W

Le véhicule est balisé en surface.

Il est demandé à tous les navires d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'à nouvel avis

TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1087/23
GUADELOUPE - POINT A PITRE - GOSIER
CARTE FR 7100

Les usagers de la mer sont informés que le feu de la bouée PP7 (marque latéral tribord) est signalé éteint .

Position 16°11,019'N - 061°32,436'W(WGS 84)

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1090/23
GUADELOUPE - MARIGOT
CARTE FR 7482

Les usagers de la mer sont informés qu'une bouée de mouillage d'épave conique blanche (dimensions : 359MM + 650MM) tenue par un câble métallique à demi-submergée est signalée à la position :

Position 16°06'21N 061°46'67W (WGS 84)

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1093/23
MARTINIQUE - BAIE DU MARIN
CARTE FR 7089

Les usagers de la mer sont informés que le voilier VINGILOTH est signalé coulé à la position : 14°27,74'N - 060°51,80'W , seul le mat dépasse , possible débris en surface autour de cette position .

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1094/23
MARTINIQUE - LE DIAMANT
CARTE FR 6738

Les usagers de la mer sont informés que un tronc d'arbre est signalé planté dans le sol, semi immergé dépassant

de 50 cm secteur le Diamant à la position 14°28,25N 061°02,43W

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

**TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1096/23
MARTINIQUE - LAMENTIN
CARTE FR 7041**

Les usagers de la mer sont informés qu'un tronc d'arbre longueur 6-7m est signalé secteur Martinique à 2mn à l'ouest de l'anse couleuvre à la position 14°49'83N 061°15'55W à 17h25utc

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'à nouvel avis .

**TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1098/23
GUADELOUPE - SAINT BATHELEMY
CARTE FR 7472 CARTOUCHE E**

Les usagers de la mer sont informés que le feu du port de GUSTAVIA est signalé éteint.

Position 17°54,067'N - 062°51,083'W (WGS 84)

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

**TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1099/23
GUADELOUPE - MOULE ANSE BERTRAND
CARTE FR 7302**

Les usagers de la mer sont informés que le feu de l'Anse-Bertrand est signalé éteint.

Position 16°28,390'N - 061°30,460'W (WGS 84)

Il est demandé aux navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

TTT AVURNAV LOCAL FORT DE FRANCE 1101/23
SECTEUR GUADELOUPE - OUEST ILET DU GOSIER
CARTE FR 6948

Les usagers sont informés qu'un navire de plaisance sans moteur - non identifié

est signalé coulé secteur GUADELOUPE - OUEST ILET DU GOSIER A LA POSITION : 16°12'00 N
061°30'000W à 18 H 01 UTC représente un danger pour la navigation .

Il est demandé à tous les navires d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

AVURNAV FORT DE FRANCE

AVINAV

Avis en vigueur au Mardi 05 Septembre 2023:

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 002/14 GUADELOUPE – RIVIERE SALEE

Suite à un état de dégradation avancé des appareils servant aux manœuvres d'ouverture des trois ouvrages mobiles de franchissement de la Rivière Salée, signalons leurs interruptions pour une durée indéterminée.

Cet avis annule et remplace l'avurnav local Fort-de-France 1019/13.

AVIS AUX NAVIGATEURS N°001/23 MER DES CARAIBES - GUADELOUPE CARTE FR 7100

Les usagers de la mer sont informés que des travaux de renforcement des piles du pont de la Gabarre de la Rivière Salée sont en cours.

Position : 16°15,220'N - 061°32,940'W (WGS84).

Moyens mis en place : échafaudages, pontons modulaires, atelier maritime mobile.

Signalisation de chantier : bouées marque spéciale jaunes sphériques DN400, panneaux fluviaux, feux de chantier clignotant jaunes.

Durée des travaux estimée à 6 mois

Il est demandé aux navigateurs de ralentir franchement à l'approche de cette zone et de respecter la signalisation et les déviations maritimes en place.

Diffusion jusqu'à nouvel avis.

AVIS TEMPORAIRES ET PRELIMINAIRES

Série H - Océan Atlantique Ouest, de Cape Canaveral au Sud de Rio de la Plata

- 16 21-P-27** UNITED STATES OF AMERICA. East Coast - Cape Fear to Cape Canaveral S. — Maritime limit.
- 16 34-P-09** DOMINICAN REPUBLIC. San Pedro de Macorís and Puerto de Santo Domingo. — Buoyage.
- 16 34-P-10** DOMINICAN REPUBLIC. Bahía de Andrés. — Buoyage.
- 16 34-P-11** DOMINICAN REPUBLIC. Puerto la Romana. — Buoyage.
- 16 37-T-25** WEST INDIES. Bahamas - Great Bahama Bank. — Lights.
- 16 49-P-06** HAÏTI. Côte Nord, Ouest et Sud. — Épaves. Bathymétrie. Feux. Obstructions. Trait de côte.
- 17 13-T-15** CARIBBEAN SEA. Venezuela - La Guaira. — Buoy.
- 18 16-T-07** PETITES ANTILLES. The Grenadines. Mayreau. A l'Ouest de Grand Col Pt. — Balisage.
- 18 23-T-08** BRAZIL. South Coast - Rio de Janeiro. — Obstruction.
- 18 34-P-09** BRAZIL. North Coast. — Buoyage. AIS. Lights. Radar beacon. Virtual aids to navigation. aids to.
- 18 42-T-04** PETITES ANTILLES. Abords de Gustavia. Anse de Grand Galet. — Balisage.
- 18 42-P-09** BRAZIL. South Coast. Baía de Guanabara. — Obstructions.
- 18 42-T-11** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. Carenage Bay. — Wreck.
- 19 02-T-11** GUYANE. Approches de Kourou. — Balisage. Câble sous-marin.
- 19 06-P-08** VENEZUELA. Bahía de Barcelona. — Submarine pipeline. Superbuoy.
- 19 07-T-04** LA MARTINIQUE. Grand Rivière. — Bathymétrie.
- 19 08-T-05** PETITES ANTILLES. Trinidad et Tobago. NE de Galeota Point. — Feu. Installation pétrolière.
- 19 17-T-16** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. Gulf of Paria. — Buoyage.
- 19 21-P-23** BRAZIL (South Coast). — Wreck.
- 19 36-T-19** VENEZUELA. — Buoy.
- 19 39-T-15** VENEZUELA. — Buoy.
- 19 47-T-07** OCÉAN ATLANTIQUE NORD. — Bouée océanographique.
- 20 04-T-19** TRINIDAD AND TOBAGO. — Buoy.
- 20 05-P-12** PETITES ANTILLES. Saint-Christopher (Saint-Kitts). Basseterre. — Feu.
- 20 08-P-18** PETITES ANTILLES. Virgin Islands. — Bathymétrie.
- 20 11-T-17** TRINIDAD AND TOBAGO. — Buoyage.
- 20 16-T-11** GUADELOUPE. Marie-Galante. Baie de Saint-Louis. — Câble sous-marin. Mouillage.
- 20 17-P-12** PETITES ANTILLES. Saint-Christopher et Nevis.. — Réserve marine. Zone de restriction.
- 20 19-T-21** PETITES ANTILLES. Barbados. Bridgetown Harbour. — Balisage.
- 20 34-T-06** GUADELOUPE. Grande-Terre. A l'ESE de l'Ilet du Gosier. — Balisage.
- 20 36-T-04** PETITES ANTILLES. NW de Saba. — Bathymétrie.
- 20 45-P-09** GUYANA. — Conduites sous-marines.
- 20 48-T-10** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Buoy.
- 20 51-T-08** GUYANE. Abords de Cayenne. Au NE Pointe de Saint-Joseph. — Épave.
- 20 52-T-20** GUYANE. Approches de Kourou. — Balisage. Bathymétrie.
- 21 03-P-06** TRINIDAD AND TOBAGO. — Submarine pipeline. Works.
- 21 04-T-15** GUADELOUPE. Le Moule. Au Nord de la Pointe de la Couronne Conchou. — Balisage.
Houlographe.

- 21 06-T-14** COLOMBIA. Caribbean Sea Coast. — Depths. Anchorage area.
- 21 10-T-14** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Works. Wrecks.
- 21 14-T-07** MARTINIQUE. Cohé du Lamentin. — Épave.
- 21 16-P-09** DOMINICAN REPUBLIC. — Depths. Port development.
- 21 17-T-10** PETITES ANTILLES. Saint-Martin. À l'Est de Point Blanche Baai. — Épave.
- 21 18-T-13** PETITES ANTILLES. Saint-Vincent. — Zone de restriction.
- 21 29-P-04** GUADELOUPE. Baille-Argent. Pointe Noire. — Feu.
- 21 34-T-08** PETITES ANTILLES. Saint-Martin. — Balisage.
- 21 36-P-10** MARTINIQUE. Petites Anses d'Arlets. Anses Murette. Au SW de la Pointe des Fous. — Balisage.
- 21 40-P-14** PETITES ANTILLES. Dominica. — Bathymétrie.
- 21 41-T-22** GUYANA. — Balisage.
- 21 41-P-24** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Submarine cable.
- 21 42-P-31** GUYANA. — Câble sous-marin. Travaux.
- 21 43-P-14** BRAZIL (South Coast). — Depth.
- 21 48-P-13** PANAMA. Panama Canal. — Anchorage areas. Buoyage. Depth. Wrecks.
- 22 05-T-03** OCÉAN ATLANTIQUE NORD. — Bouée océanographique.
- 22 05-P-08** COLOMBIA. Caribbean Sea Coast. — Restricted area.
- 22 05-T-09** COLOMBIA. Caribbean Sea Coast. — Balisage.
- 22 06-T-17** GUADELOUPE. Le Moule. Au Nord de la Pointe de la Couronne Conchou. — Bouée
houlographe.
- 22 11-P-08** BRAZIL (South Coast). — Depths.
- 22 12-T-24** BRAZIL (South Coast). — Buoyage. Superbuoy.
- 22 13-T-14** MARTINIQUE. Côte Ouest. Case-Pilote. — Zone réglementée.
- 22 13-T-15** VENEZUELA. — Buoy.
- 22 14-T-11** BAHAMAS. — Buoy.
- 22 16-T-01** OCÉAN ATLANTIQUE NORD-OUEST. The Bahamas. Great Abaco Island. — Instruments de
mesure.
- 22 22-T-03** BRAZIL (North Coast). — Buoy.
- 22 24-T-09** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Buoy.
- 22 26-T-15** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Buoy.
- 22 27-P-11** GUYANE. Au SE de Kourou. — Épave.
- 22 34-T-24** MARTINIQUE. Baie de Fort-de-France. — Obstruction.
- 22 38-P-08** BRAZIL (North Coast). — Buoy.
- 22 40-P-11** GUADELOUPE. Basse-Terre. Anse Deshaies. Port de Deshaies. — Balisage. Feu.
- 22 42-T-09** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Buoy.
- 22 44-T-03** BRAZIL (East Coast). — Buoyage.
- 22 44-T-21** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Buoy.
- 22 44-T-22** VENEZUELA. — Buoy.
- 22 47-T-14** SURINAME. Au NE de Bluffpunt. — Balisage.
- 22 47-P-15** PETITES ANTILLES. Guadeloupe. Marie-Galante. — Feu. Travaux.
- 22 48-T-13** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Buoy.
- 22 51-T-14** MARTINIQUE. Cul-de-Sac du Marin. — Balisage.
- 23 06-P-08** GUYANA. — General information. Restricted area. Works. Quarantine anchorage.

- 23 06-P-09** DOMINICAN REPUBLIC. — Submarine cable.
- 23 07-T-07** GUADELOUPE. Vieux-Fort. Anse Dupuy. — Épave.
- 23 07-T-08** MARTINIQUE. Baie de Fort-de-France. — Émissaire. Obstruction.
- 23 17-T-12** GUYANE. Rivière de Cayenne. Le Larivot. — Balisage. Travaux.
- 23 22-T-02** OCÉAN ATLANTIQUE.
- 23 22-T-15** BRAZIL (North Coast). — Buoy.
- 23 22-P-16** MER DES CARAÏBES. Mer des Caraïbes et côtes d'Amérique centrale. — Câble sous-marin.
- 23 24-P-05** BRAZIL (South Coast). — Obstruction.
- 23 26-T-08** MARTINIQUE. Baie de Fort-de-France. A l'Est de la Pointe du Bout. — Épave.
- 23 26-T-09** GUADELOUPE. Les Saintes. Terre-de-Haut. — Obstruction.
- 23 27-P-08** GUYANA. — Bridge. Works. Transits.
- 23 28-T-13** WEST INDIES. Leeward Islands. — Light.
- 23 28-T-14** WEST INDIES. Trinidad and Tobago. — Buoy.
- 23 29-T-09** GUYANA. — Buoyage. Restricted area.
- 23 29-T-10** MARTINIQUE. Cul-de-Sac du Marin. — Balisage.
- 23 31-T-04** DOMINICAN REPUBLIC. — Light.

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- BSAOM *DUMONT D'URVILLE*;
- COMGEND FDF ;
- COMGEND PTP ;
- CROSSAG ;
- CZM GUYANE ;
- DM FDF ;
- DM PTP ;
- DOUANES FDF ;
- DOUANES PTP ;
- FS *GERMINAL* ;
- FS *VENTOSE* ;
- PAG *LA COMBATTANTE* ;
- PAG *LA CONFIANCE* ;
- PAG *LA RESOLUE* ;
- PCG *VIOLETTE* ;
- PHARBAL FDF ;
- PHARBAL PTP ;
- PILOTAGE FDF ;
- PILOTAGE PTP ;
- PORT FDF ;
- PORT PTP ;
- PREFECTURE FDF (Cellule COMM) ;
- RPC *MAITO* ;
- SHOM ;

COPIES :

- CDIV AEM ;
- EMIA/CENTOPS/Cellule J3/5MER ;
- archives.